

2007 A 659 du 13.07.07



**Transformation de la
SARL 3V DEVELOPPEMENT en
société par actions simplifiée**

2001 B 128

2001 B 128 - 439 729 096

Route de Valentine
31 160 ENCAUSSE LES THERMES



**RAPPORT De Anne Marie TORRES
COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION**

RAPPORT



Saint Estève, le 11 juillet 2007

SARL 3V DEVELOPPEMENT

Route de Valentine
31 160 ENCAUSSE LES THERMES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA
TRANSFORMATION DE LA SARL 3V
DEVELOPPEMENT EN SOCIETE PAR ACTIONS
SIMPLIFEE**

Messieurs les associés,

En exécution de la mission de commissaire à la transformation qui nous a été confiée, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du Code de Commerce par décision unanime des associés en date du 3 Juillet 2007, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social et sur la situation de votre société au regard de la continuité d'exploitation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux comptes. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées :

- à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation,
- à analyser les avantages particuliers stipulés
- à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.
- à analyser la situation de la société afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité d'exploitation.

Nos travaux ont été effectués sur la base d'un bilan de la société arrêté au 31/12/2006 portant sur 18 mois qui est annexé au présent rapport ainsi que sur un grand livre des comptes arrêté au 11/06/2007.

Les vérifications effectuées ont notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

La synthèse de notre analyse est la suivante :

Le montant des capitaux propres, à la date du 31/12/2006, ressort à (42 273) euros qui se décomposent en :

- Capital social : 9 000 euros
- Report à nouveau : (3 919 euros)
- Résultat de l'exercice : (47 354 euros)

Concomitamment à la transformation de la société en Société par actions simplifiée, il est envisagé par la collectivité des associés de procéder à une augmentation de capital d'un montant de 30 000 par apports en numéraire à libérer intégralement en numéraire ou par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la Société.

A cet effet, un arrêté des soldes des comptes courants des souscripteurs dans la société a été effectué par Monsieur DELRIEU, gérant en date du 3 juillet 2007.

Les soldes des comptes courants tels qu'ils ressortent de l'édition de comptes au 08/06/2007 figurant en annexe sont les suivants :

- Pour la SARL HYDRE : 11 393.96 euros
- Pour la SARL Pompes Environnement : 12 388.60 euros
- Pour la SARL Lacroix Energie : 90 019.54 euros.

Chaque souscripteur envisageant de libérer le montant de sa souscription, soit 10 000 euros, par compensation avec des créances certaines liquides et exigibles détenues sur la Société, nous nous sommes assuré que les soldes des comptes courants étaient suffisants pour assurer la validité de la réalisation de cette compensation.

Au terme de cette opération et sous réserve de sa réalisation et de sa correcte comptabilisation dans les comptes de la Société, les capitaux propres s'élèveraient à (12 273 euros) pour un montant de capital social de 39 000 euros se présenteraient de la façon suivante :



- Capital social après incorporation de comptes courants : 39 000 euros
 - Report à nouveau : (3 919 euros)
 - Résultat de l'exercice au 31/12/2006 : (47 354 euros)
- Soit un total de capitaux propres de : (12 273 euros)

A ce stade des opérations, le capital social s'élèverait à 39 000 euros pour un montant de capitaux propres négatifs de (12 273 euros), soit un montant ne permettant pas à priori d'assurer la continuité d'exploitation de la Société.

Dans un second temps, et préalablement à la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée, les associés de la société déclarent abandonner le solde de leur compte courant d'associé, à savoir :

- Pour la SARL HYDRE, la somme de 1 393.96 euros (soit 11 393.96 – 10 000 euros d'augmentation de capital)
- Pour la SARL POMPES ENVIRONNEMENT, la somme de 2 388.60 euros (soit 12 388.60 – 10 000 euros d'augmentation de capital)
- Pour la SARL LACROIX ENERGIE, la somme de 80 019.54 euros (soit 90 019.54 euros – 10 000 euros d'augmentation de capital)

Ces abandons envisagés, pour un montant global de 83 802,10 euros et consentis sans clause de retour à meilleure fortune constituent donc des produits pour la société, permettant d'apurer les pertes réalisées au cours des exercices antérieurs.

Au terme de ces abandons et sous réserve de leur correcte comptabilisation en produits dans les comptes de la Société, les capitaux propres de la société se décomposeraient de la façon suivante :

- Capital social après incorporation de comptes courants : 39 000 euros
 - Report à nouveau : (3 919 euros)
 - Résultat de l'exercice corrigé : (47 354 euros) + 83 802,1 = 36 448,10 euros
- Soit un total de capitaux propres de : 71 529,10 euros

Il est également à prendre en compte la renonciation faite par les associés aux clauses de retour à meilleure fortune qui ont assorti les abandons de comptes courants intervenus sur l'exercice clos le 30 juin 2004 pour un montant de 24 000 euros et sur l'exercice clos le 30 juin 2005 pour un montant de 26 000 euros.

Au terme des différentes opérations envisagées et sous réserve de leur correcte comptabilisation dans les comptes de la Société, l'ensemble des conditions requises pour la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée seraient remplies.

Sous ces conditions, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social ni sur les opérations intervenues entre la clôture du dernier exercice social et la date de réalisations des opérations décrites ci-dessus.



Conclusion :

Sur la base de nos travaux, et sous réserve:

- De la réalisation de l'augmentation de capital prévue dans les résolutions précédant celle relative à la transformation de la société
- De la comptabilisation des abandons de créances en comptes courants consentis par les associés

nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Aucun avantage particulier n'a été stipulé.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de la société, telle qu'elle est décrite ci-dessus et sous réserve de l'adoption de différentes résolutions proposées dans le projet d'Assemblée Générale Extraordinaire avant celle relative à la transformation de la société, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Saint Estève, le 11 Juillet 2007

Pour la SELARL Anne Marie TORRES Michel ORIOL

Commissaires aux comptes

Anne Marie TORRES



Désignation de l'entreprise **SARL 3 V DEVELOPPEMENT**Néant ☐Adresse de l'entreprise **ROUTE DE VALENTINE****31160 ENCAUSSE LES THERMES**Numéro SIRET * **4 3 9 7 2 9 0 9 6 0 0 0 1 6** Code APE **7 4 2 C**Durée de l'exercice en nombre de mois * **1 8** Durée de l'exercice précédent * **1 2**Exercice N clos le
3 1 1 2 2 0 0 6Exercice N-1 clos le
1 3 0 0 6 2 0 0 5**ACTIF**Brut
1Amortissements - Provisions
2Net
3Net
4

ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012			
		Autres *	014	108 057	016	90 836	17 221	34 441
	Immobilisations corporelles *		028	58 849	030	13 880	44 969	50 637
	Immobilisations financières * (1)		040		042			
	Total I (5)		044	166 905	048	104 716	62 189	85 078
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052			
	Marchandises *		060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	639	066		639	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070			
		Autres * (3)	072	4 059	074		4 059	12 722
	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084		086			
	Charges constatées d'avance *		092		094			621
	Total II		096	4 698	098		4 698	13 342
	Total général (I+II)		110	171 603	112	104 716	66 887	98 420

PASSIFExercice N
NET 1Exercice N-1
NET 2

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120	9 000	9 000
	Ecart de réévaluation		124		
	Réserve légale		126		
	Réserves réglementées *		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131	132		
	Report à nouveau		134	(3 919)	(3 921)
	Résultat de l'exercice		136	(47 354)	2
	Provisions réglementées		140		
	Total I		142	(42 273)	5 081
	Provisions pour risques et charges		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	306	1 072
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166	9 277	28 962
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	99 020	99 578	63 305
	Produits constatés d'avance		174		
	Total III		176	109 160	93 340
	Total général (I + II + III)		180	66 887	98 420

RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	10 886
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	7 258

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Partenariat de personnes physiques (article 1805 du Code de Commerce)

Désignation de l'entreprise SARL 3 V DEVELOPPEMENT

(2007)

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 0 6
Exercice N-1 clos le 13 0 0 6 2 0 0 5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Circulaire n° 123456789

PRODUITS D'EXPLOITATION				CHARGES D'EXPLOITATION			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210			
	Production vendue { biens dont export et livraisons intracommunautaires services *	215		214			
		217		218			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222			
	Production immobilisée *			224			
	Subventions d'exploitation reçues			226			
	Autres produits			230		0	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232		0	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234			
	Variation de stock (marchandises) *			236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240			
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242		20 711	6 982
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle * 243 167)			244		194	271
	Rémunérations du personnel *			250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252			
	Dotations aux amortissements *			254		29 182	19 112
	Dotations aux provisions			256			
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259)			262		1	
Total des charges d'exploitation (II)				264		50 088	26 365
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270		(50 088)	(26 365)
PRODUITS ET CHARGES DIVER	Produits financiers (III)			280			
	Produits exceptionnels (IV)			290		7 353	26 500
	Charges financières (V)			294		26	133
	Charges exceptionnelles (VI)			300		4 593	
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310		(47 354)	2
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312			47 354
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. nouveautés page 7 de la notice 2033.not)			324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248			330			
Dédutions	Entreprises nouvelles (44, art. 1) 986 zones franches urbaines (44, art. 1) 987 zones franches Corse (44, art. 1) 988						
	Reprise d'entreprises en diff- (44, art. 1) 981 Jeune entreprise innovante (44, art. 1) 989 Pôle de compétitivité (44, art. 1) 990						
	Divers* (dont : Investissements outre-mer 344 créance due au report en arrière du déficit * 346)						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352			47 354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356			
	Déficits antérieurs reportables : * 2 78.6 dont imputés sur le résultat :						
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370			47 354
Primes et cotisations complémentaires facultatives 381		Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant* : 380		n° du centre de gestion agréé : 388			
Montant de la T.V.A. collectée 374		1 423		Effectif moyen du personnel* : 376		0 dont apprentis : 0 handicapés : 0	
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) : 378		2 910		Montants des prélèvements personnels de marchandises* 399			

3V DEVELOPPEMENT

**Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 9 000 Euros**

Siège social : Route de Valentine 31 160 Encausse les Thermes

RCS SAINT GAUDENS 439 729 096

ARRETE DES COMPES DES SOUSCRIPTEURS

Monsieur Alain DELRIEU, gérant de la société 3V DEVELOPPEMENT arrête les comptes des souscripteurs désirant libérer leur souscription par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la Société.

1°- La société LACROIX ENERGIE, société à responsabilité limitée au capital de 7622 euros, dont le siège social est à SALIES DU SALAT (31260), Belbèze en Comminges, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT GAUDENS sous le numéro 349 063 461

Montant de la créance figurant en compte courant : 90 019,54 euros

2°- La société HYDRE, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, dont le siège social est à TOULOUSE (31000), 6 rue Clémence Isaure, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le numéro 352 432 256

Montant de la créance figurant en compte courant : 11 393,96 euros

3°- La société POMPES ENVIRONNEMENT, société à responsabilité limitée au capital de 15 245 euros, dont le siège social est à PLAISANCE DU TOUCH (31830), 21 rue François Verdier, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le numéro 398 106 765

Montant de la créance figurant en compte courant : 12 388,60 euros

FAIT A TOULOUSE

LE 3 JUILLET 2007

LE GERANT

Dossier : 420188

3 V DEVELOPPEMENT
ROUTE DE VALENTINE

Page : 1

31160 ASPET

Grand Livre Général/Période

Exercice du 01/01/2007 au 31/12/2007
(Période au 08/06/2007)

brouillard

DATE	CV	FOD BIKEMAR	PIECE/CENTRE/DT-BOH	DEBIT	MT	CREDIT	SOLDE
45510000 C.C SARL HYDRE							
01/01/07	AN	000	S.A.N.			6 000.00	6 000.00-
06/03/07	AC	000	23100000 Fact HYDRE ETUDE HYDROGEOLOGIQUE 3/4			5 393.96	11 393.96-
Total compte 45510000						11 393.96	11 393.96-
45520000 C.C POMPES ENVIRONNEMENT							
01/01/07	AN	000	S.A.N.			3 000.00	3 000.00-
29/03/07	AC	000	Fact POMPES ENVIRONNEMENT 3/5			9 388.60	12 388.60-
Total compte 45520000						12 388.60	12 388.60-
45530000 C.C LACROIX ENERGIE							
01/01/07	AN	000	S.A.N.			90 019.54	90 019.54-
Total compte 45530000						90 019.54	90 019.54-
Total classe 45						113 802.10	113 802.10-
Total classe 4						113 802.10	113 802.10-